

Polysémie prépositionnelle entre invariance, figement et analogie: une étude de cas en anglais
(*She was in high heels, in her makeup, [?]in a belt*)

CATHERINE CHAUVIN
Université de Lorraine

Résumé: Cet article interroge les liens entre polysémie, analogie et figement à partir d'une étude de cas: l'emploi et l'extension de la construction «GN₁ is in GN₂» en anglais, où GN₁ fait référence à l'être humain et le GN₂ à un vêtement ou un accessoire vestimentaire (par exemple: *She was in a coat, in her makeup, in high heels*). A partir de l'étude de ses emplois, nous envisageons la possibilité du règlement de cette construction sur une analogie fonctionnelle portant sur le type de relation entre le référent du GN₁ et celui du GN₂. L'apport de la préposition, celui de *be*, et le rôle du modèle constitué par l'ensemble sont discutés. Quelques remarques contrastives sont proposées avec le français.

Mots clés: polysémie; analogie; figement; construction; préposition "in"; phraséologie anglaise; phraséologie contrastive anglais-français.

Abstract: In this paper, a type of examples is examined where polysemy issues can be thought to meet questions about analogy and idiomaticity: that of "NP₁ is in NP₂" strings in which NP₁ refers to a human being and NP₂ refers to a piece of clothing or a fashion accessory (cf. *She was in a coat, in her makeup, in high heels*). The contexts in which these strings are used are examined, and what is suggested is that the use of "NP₁ is in NP₂" is linked to a functional analogy bearing on the type of relationship that is construed between the referent of NP₁ and that of NP₂. The respective roles of the preposition, of *be*, and of the whole sequence taken as a possible template are discussed. Some contrastive remarks are made with French.

Keywords: polysemy; analogy; idiomaticity; construction; "in" preposition; English-French contrastive phraseology.

0. Introduction

Le but des remarques suivantes est de se pencher sur l'emploi d'une préposition en anglais, en l'occurrence, *in*, dans un type de contexte, et d'examiner la façon dont on peut rendre compte de cet emploi en nous interrogeant sur la pertinence du recours aux notions d'analogie et/ou de figement. Le type d'emploi sur lequel nous souhaitons nous pencher est le

suivant: *in* s'utilise en anglais pour désigner le type de relation entre un repère et un repéré dans lequel le repéré est un être humain (auquel il est fait référence par un pronom, ou un nom propre) et le repère un vêtement ou un accessoire, comme par exemple dans: *She was in a red coat*. Cet emploi peut sembler tout à fait banal et ne pas poser de problème particulier dans la mesure où l'on associe souvent, intuitivement mais également dans un certain nombre d'études consacrées à *in*, l'emploi de cette préposition à une dimension d'inclusion: puisque dans ce type de contexte le repéré, en l'occurrence *she*, peut être visualisé(e) comme étant enveloppé(e) dans le manteau, il n'y aurait là qu'un emploi tout à fait prévisible et banal de la préposition *in*. Le problème se fait plus manifeste lorsqu'on y regarde de plus près: en effet, il semble que la construction¹ soit généralisable en dehors de la présence d'une relation à strictement parler d'inclusion, comme par exemple dans *She was in her make-up* (elle portait du maquillage), ou *She was in high heels* (elle portait des [chaussures à] talons); en revanche ?*She was in a belt* est douteux, voire exclu, pour *Elle portait une ceinture*. Par ailleurs, si un certain nombre de ces exemples ont un équivalent plus ou moins «direct» en français avec *en* (*Elle était en pantalon*), les limites d'emploi ne sont pas les mêmes dans les deux langues (**Elle était en maquillage*). Nous allons donc explorer les conditions d'emploi de cette construction, en examinant les mérites relatifs d'approches alternatives de ce type de cas, s'appuyant entre autres sur la métonymie, la variation sémantique liée spécifiquement à *in*, l'analogie et le figement. Pour ce faire, nous commencerons par décrire les faits et proposer différents types d'approche possibles du problème; puis nous proposerons une analyse qui laisse une place à l'analogie en essayant de préciser comment celle-ci se réglerait dans les contextes évoqués. Nous conclurons sur l'apport qualitatif de ce type d'exemple au(x) débat(s) sur les liens entre figement, analogie, et polysémie. L'analyse s'appuie majoritairement sur l'anglais, mais comporte des éléments de comparaison avec le français.

1. *In* + noms de vêtements/ accessoires: éléments de description

In est donc la préposition que l'on emploie dans des contextes où on a une suite: GN₁ + *be* + Prep + GN₂, où GN₁ fait référence à un animé humain et GN₂ à un nom de vêtement ou d'accessoire vestimentaire en anglais. Dans GN₂, N₂ est déterminé ou bien par une détermination zéro (avec un N au

¹ Dans une acception ici non-technique du terme.

singulier ou au pluriel selon les cas²), ou bien un déterminant possessif (nous revenons sur ceci *infra*). Il est à noter que nous ne traiterons dans cet article que des suites de ce type où le verbe employé est le verbe *be*, et où le syntagme prépositionnel se trouve en fonction que l'on peut estimer être attributive, ce qui pourra avoir une influence sur les conditions d'emploi, comme nous l'évoquerons ci-dessous. La raison pour cela est que nous souhaitons avoir un corpus d'exemples relativement circonscrits et comparables; il s'agissait de tenter de délimiter les conditions d'emploi d'une suite dans le cadre d'un contexte pragmatique et sémantico-syntaxique relativement stable, la description de la tenue de quelqu'un. Il est également, par ailleurs, plus aisé de compiler ainsi des exemples dans la mesure où il s'agissait notamment de faire varier la référence du GN₂. Les recherches ont donc été faites sur des suites de type: «(X) was/is in a Y», et en modifiant Y (*in a coat, in a dress, in a belt, in a wig, etc.*). Le prétérit a été préféré au présent simple dans la mesure où il est plus probable de décrire quelqu'un en employant ce temps; un certain nombre d'exemples sont de fait au prétérit, mais le présent simple n'a pas été écarté. Nous avons également inclus, quand nous les trouvions, des exemples de GN où le syntagme prépositionnel est associé «directement» à un nom, comme dans le titre *The Boy in the Dress*; il semble en effet que sans être totalement équivalente, cette construction a suffisamment de points communs avec la structure attributive en *be* (puisqu'on peut considérer que GP y a également une fonction prédicative) pour pouvoir être retenue ici. La raison pour laquelle ce type d'emploi spécifique a attiré notre attention a donc été, au départ, double. La construction semble, comme nous l'avons déjà dit, potentiellement banale, mais on constate que:

-Cette construction a un équivalent quasi-direct en français, faisant appel non pas à *dans* mais à *en*, avec un N plutôt non déterminé (ou avec une détermination zéro), comme par exemple: *Elle était en robe; Il était en smoking; Nous étions en pyjama*. Mais il s'avère que cette construction pose aussi régulièrement des problèmes de traduction: si la construction existe dans les deux langues, on rencontre régulièrement des cas où la traduction littérale est impossible: *She was in a wig!* ?*Elle*

² On rappellera qu'en anglais certains noms de vêtements ou accessoires sont par défaut au pluriel, notamment tout ce qui est constitué de deux parties symétriques (pantalon, lunettes...). D'autres accessoires se portent par défaut par deux, en raison de la symétrie du corps humain (gants, chaussures, chaussettes, le plus souvent boucles d'oreilles...).

*était en perruque*³; *She was in her make-up!***Elle était en maquillage*. Pourquoi a-t-on ces différences, et quelles sont les limites d'emploi ? Ces constructions s'avèrent vite moins transparentes qu'elles en ont l'air. On ajoutera à cela que «l'équivalence» est (comme toujours) relative, puisque, notamment, l'anglais n'a pas d'opposition *en/dans*.

-En anglais, la construction semble donc bien plus largement utilisable, et on peut avoir l'impression que si des limites existent en français, elles n'existent pas, ou peu, en anglais. Or certaines configurations sont au moins douteuses: ?*She was in a belt*, ?*She was in earrings*. Peut-on expliquer ces limites en anglais, et à l'aide de quels outils?

Le corpus a été au départ constitué d'exemples personnels qui nous avaient amenée à constater l'existence possible d'une question. Nous avons tenté d'abord de les compléter à partir du BNC (British National Corpus) et du COCA (Contemporary Corpus of American English); il a fallu cependant rapidement étoffer cet apport en raison d'un nombre d'occurrences limité de la construction. Une série de suites a donc été vérifiée grâce au moteur de recherches Google, en vérifiant une fois une suite attestée la nature du site sur laquelle elle avait été trouvée (qualité de l'anglais, type de site au sens de: blog, site consacré à la mode, site sportif...). Une recherche a été commencée sur des magazines féminins de mode, également, mais elle n'a pas été poursuivie car elle ne semblait finalement pas particulièrement utile pour cette étude; si l'intuition est que le caractère spécialisé de certains magazines peut éventuellement permettre des configurations plus spécifiques, celle-ci n'a pas été tout à fait validé faute d'attestations massives, mais la piste est à poursuivre et peut continuer d'être explorée. Nous avons aussi inclus quelques exemples ponctuels trouvés par hasard, dont l'un dans un poème pour enfants, dont nous discuterons des spécificités en termes de registre/genre.

Nous allons maintenant en venir à une description des types d'emplois possibles, douteux, et plus difficilement attestables.

L'emploi de *in* dans ce type de description semble poser a priori peu de problèmes en anglais: tout ce qui relève de la catégorie vêtements

³ Une seule occurrence trouvée grâce au moteur de recherche Google (20/02/15), citation d'Ampère: «Elle avait dîné dehors ces deux jours et ne vint qu'à 6 heures chez Mme Périsset où je l'attendais. *Elle était en perruque brune* et l'on ne parla que perruque et littérature. » (<http://www.ampere.cnrs.fr/>)

«centrale»⁴ semble pouvoir s'employer très largement dans la configuration «X was in a Y»: *coat* (manteau), *dress* (robe), *pyjamas* (pyjama), *robe* (robe de chambre), *trousers* (pantalon), *shorts* (short), *jeans*... Les attestations se trouvent par centaines sur Internet:

(1) N

ow to what Kate wore. The Duchess **was in a coat** we've not seen previously. (whatkatewore.com⁵, 24/12/14)

(2)

Kate **was in a coat** by Michael Kors, from the designer's s/s 2014 collection. (whatkatewore.com, 25/04/14)

(3) T

hat's right . Well, I ran into Natalie Morales actually on the red carpet and she **was in a dress** you actually would wear. www.today.com/video/today/38971842 (accès 02/01/15)

(4) K

ylee **was in a dress**. A dress with color. Okay, the shade was a pastel. It probably had a fruity name like peach or apricot or melon. He didn't care. (https://books.google.fr/books?isbn=1440634599, Suzanna Carr, 2008, accès 02/01/15)

(5) L

ast week, Cox **was in a dress** on a cover of *Time* magazine that trumpeted a new era of acceptance for transgender people. (www.npr.org, 06/06/14)

(6)

She started dressing like a tomboy, she **was in trousers**, jackets, no make-up. (www.bbc.co.uk/newsbeat/28489593, 25/07/14; accès 02/1/15)

(7) T

hat's about it for which makes me feel even more lame because i **was in pyjamas** and the shirt had stains on it. (Tumblr, nom de la page supprimé, accès 02/01/15)

(8) N

ews: Lone toddler on bus **was in pyjamas**. (https://en-gb.facebook.com/ & mynewtown.co.uk, 22/06/11, accès 02/01/15)

⁴ Voir quelques éléments sur ce point ci-dessous.

⁵ Site apparemment dédié à la description des tenues portées par la Duchesse de Cambridge (Kate Middleton, épouse du Prince William).

(9)

Yesterday I **was in shorts** and Tshirt, today Im wearing pants, sweats, a jacket, hoodie, beanie, scarf, 2 socks, & gloves. (Twitter, nom du compte supprimé, accès 02/01/15)

(10)

I was looking through old pics and found this from the 1980's. We were climbing and I **was in shorts** - a friend took this photo. (www.experienceproject.com, accès 02/01/15)

(11)

I once turned up for a date with a man I was used to seeing in a suit, and he **was in shorts** and a T-shirt. (www.thetimes.co.uk, 31/05/14, accès 02/01/15)

(12)

I will never forget the look on my interviewers' faces—one of whom **was in jeans** and a t-shirt. It was just so clear I had really overdressed. (www.askamanager.org, 09/01/13, accès 02/01/15)

Les exemples attestés sont très nombreux, et on les trouve, donc, aussi bien dans des sites Internet de type Twitter ou Tumbler ou Google Groups, dans des sites de journaux «sérieux» comme le *Times* ou dans des récits littéraires de qualités variables (littéraire, thrillers, romans à l'eau de rose). Il semble donc que la construction soit peu marquée en termes de registre, d'âge des utilisateurs également, ou même d'origine géographique (sites britanniques, américains, indiens...). On notera la forte dimension qualitative que peuvent prendre ces caractérisations qui sont souvent plus, et parfois autre chose que de simples descriptions, mais nous revenons sur cette question ci-dessous dans le cadre de la discussion. Dans tous ces exemples, il est donc possible de parler d'inclusion du corps humain dans un vêtement; cette inclusion peut être partielle (cf. pantalon, shorts), et elle l'est de fait au moins toujours au moins minimalement, même pour un manteau; on peut donc considérer éventuellement qu'il y a métonymie au moins partielle pour le référent du sujet, puisqu'il s'agit plus précisément le corps de celui-ci, voire même d'une partie de celui-ci, mais nous discuterons de ceci de nouveau plus bas. L'approche «prototypique», si on l'accepte, semble pouvoir être maintenue: *in* est employé «parce qu'il y a inclusion».

L'inclusion est partielle, et on peut donc se demander jusqu'à quel point elle peut l'être. La construction semble pouvoir être élargie à diverses sortes de vêtements, et également à des accessoires – nous appelons accessoire tout ce qui «se porte» sans pouvoir entrer dans la catégorie des vêtements (bijoux, éventuellement gants, ceinture...); les

chaussures de toutes sortes sont également «assimilables»⁶ à des vêtements. En effet, il est possible de dire «be in a wig» (perruque), comme il a été noté ci-dessus, par exemple, ou «be in make-up». Par exemple:

(13)

He looked glamorous and I was surprised by how feminine he **was in a wig** and silver dress. (www.mirror.co.uk, 29/11/09, accès 02/01/15)

(14)

I cant tell you how many strangers in nine months asked me where I got my hair cut or colored....never realizing I **was in a wig** until I told them. (csn.cancer.org, 16/09/11, accès 02/01/15)

(15)

Well, I **was in a wig and full makeup** and just acting my little ass off having a great time, and really doing a pretty good job of it. (<http://www.interviewmagazine.com/film/remembering-christopher-reeve/>, interview de Christopher Reeve datant de 1986 reproduite sur le site du magazine *Interview*; accès 02/01/15)

On commence ici à toucher les limites de l'équivalence avec le français, comme nous le disions plus haut, puisqu'en français, où l'on accepte une construction du même type assez régulièrement pour les exemples (1) à (12), mais, de nouveau, avec *en* (vs *dans*), les difficultés de maintenir l'emploi d'une copule et d'une préposition se font sentir; on lui préférera, par exemple, le verbe *porter* (*elle portait une perruque; elle portait du maquillage*, voire, puisqu'il existe un verbe lexicalisé, *elle était maquillée*). Il est cependant à noter qu'en français, l'exemple (1) pouvait déjà difficilement être traduit avec une construction en «être en»: ?? *elle était en manteau que l'on ne lui avait pas vu auparavant*. Les seules modifications que semble pouvoir recevoir le N suivant *en* en français seraient apportées par des adjectifs, notamment de couleur ou assimilables, ou indiquant un type (reconnu ?) de ce vêtement: *Elle était en veste bleue/ en manteau noir/ en jeans délavé/ en jeans skinny*, etc. Le fait que cette construction fasse appel à *en* et non à *dans* n'est donc pas anodin; *en*, davantage qualitatif, s'emploie, par exemple, plus facilement que *dans* avec des états (*elle était en/*dans la colère*, etc.), et surtout le N qui le suit est volontiers générique: *en* s'emploie moins facilement avec des GN déterminés, et, notamment, définis, alors que *dans* est suivi d'un

⁶ Ces questions sont incluses à la discussion plus bas.

GN déterminé (*en cas de souci vs. dans ce cas; elle était en colère/ dans une colère noire* – mais pas **la*; avec quelques cas comme *péril en la demeure*, mais *demeure* n'est par ailleurs dans cette expression pas une localisation mais un état, de nouveau). Ceci peut expliquer l'impossibilité d'avoir: **Elle était en le manteau qu'elle avait la veille*, car la relative restrictive conduirait normalement à avoir une détermination définie. Mais le fait que par ailleurs, *dans* n'est pas employé comme forme potentiellement supplétive dans ce cas alors qu'il semble pouvoir l'être avec *cas* ou *colère* cités ci-dessus montre ce qui se joue dépasse la seule question d'une «inclusion» qui serait commune à *en* et à *dans*.

On l'a dit plus haut: si l'on cherche à élargir les conditions d'emploi, on se heurte également à des impossibilités (ou grandes difficultés) en anglais. Il peut sembler que la construction soit possible y compris dans des cas où l'inclusion n'est que très partielle, mais on ne peut pas aller jusqu'à inclure tout ce qui relève de l'habillement et des accessoires; ainsi:

(16) She was a. ??in a belt, b. ??in a handbag, c. ??in a necklace, d. ??in earrings, e ? in a scarf.

(En français, la construction avec *en* est toujours difficile?) *Elle était en ceinture, en sac à main, en collier, en boucles d'oreilles*, mais les limites semblaient avoir été franchies plus tôt). On peut se dire que l'on sort ici totalement de l'inclusion pour certains de ces exemples, comme le sac à main, où seule l'anse au mieux est en contact avec le corps qui le porte, avec une éventuelle relation d'inclusion très partielle (ne s'agirait-il pas plutôt d'intrication ?); mais pour les autres exemples au moins (voire également le sac à main), on peut se demander s'il y a vraiment «moins» de surface incluse, par exemple, entre des sandales et une large ceinture. La piste d'explication se situe vraisemblablement en dehors des questions de pourcentage d'inclusion.

On note alors quelques exemples atypiques, qui offrent des possibilités d'analyse intéressantes, et un effet de sens, également intrigant. En effet, les associations évoquées dans (16) sont bien douteuses. Elles deviennent éventuellement acceptables, avec l'apparition d'un effet de sens peut-être en partie inattendu: elles sont potentiellement acceptables si la personne qui est décrite ne porte *que* l'élément évoqué; elle est nue à l'exception de cet élément. L'acceptabilité devient en effet meilleure si l'on ajoute *just* à la chaîne:

(17) There she was, in a. just a belt/ b. just a handbag/c/d. just an necklace and earrings/f. just a/her scarf.

Même si les attestations sont difficiles à trouver (les situations réelles correspondant à ces énoncés ne sont peut-être pas si courantes...), elles sont nombreuses avec d'autres vêtements (*in just a/ her bra, in just his socks...*). Par ailleurs, il devient possible d'avoir un certain nombre d'accessoires, même ceux qu'il ne serait pas possible d'employer directement avec *in*, dès lors qu'il y a une série de GN coordonnés faisant référence à des vêtements/ accessoires, et non un seul:

(18) **She was in a scarf**, ripped up jeans and a loose sweater. (<http://flawless-gomez.com/>, consulté 20/02/15)

(19) She **was in a scarf** and shades and was very nice to me, but didn't say very much and looked really uncomfortable. (<http://www.crushable.com/2014/09/12/entertainment/best-celebrities-to-meet-in-person-stories/>, sept. 2014, consulté 20/02/15)

(20) There **she was in a scarf** and sweats when she met Zack, the hottie who lived two floors up. The rest is history, and they traded in their single apartments. www.kathrynalice.com/recordings/ (consulté sept. 14)

On pourrait de nouveau se dire que c'est parce que l'on augmente la couverture (la surface des éléments dans lesquels sont inclus les corps) que la présence de coordination permet d'avoir davantage d'acceptions, mais le problème se situe peut-être de toutes façons ailleurs. Dans l'exemple suivant, c'est le contraste qui semble permettre la suite «X was in a scarf», sans coordination, et, dans ce contexte-ci, sans implication que la personne ne porte qu'une écharpe et rien d'autre: *be in a bikini* ne pose pas de problème, et *was in a scarf* maintient un parallélisme de construction:

(21) **I was in a scarf** and they were in bikinis. (<http://www.gq-magazine.co.uk/entertainment/articles/2013-02/12/shaun-white-interview-winter-olympics-x-games/page/2>, 12/02/2013, consulté 20/02/15)

On notera cependant que le parallélisme n'est pas seul en cause, ou en tout cas qu'il ne s'agit pas d'un simple parallélisme stylistique: le fait de porter une écharpe est une partie pertinente de l'habillement dans ce contexte; il s'agit de contraster l'habillement des joueuses de handball sur la plage et l'habillement (normal) de la personne interviewée un jour où il fait froid⁷.

⁷ "I heard you were also at the beach volleyball. "/ "Yeah, that was impressive. I didn't know what to expect. The beach volleyball turned into a concert. They were blasting

Nous ajouterons un dernier exemple qui, malgré des doutes éventuels, notamment sur la langue maternelle des locuteurs (le site est lié à un cours de Taï Kwen Dô dispensé à Raleigh, en Caroline du Nord, et semble avoir depuis disparu), peut permettre d'apporter un éclairage intéressant au problème qui nous occupe:

(22) Everyone always looks better **in a brand new belt**.
(Lee Brothers Tae Kwon Do, Raleigh NC, Facebook page)
(consulté en sept. 2014)

Il s'agit ici en effet d'une ceinture d'arts martiaux, et non d'un (simple) accessoire de mode; la ceinture est définitoire d'un niveau, il s'agit d'un vêtement qui signifie autre chose et non d'une simple description.

2. Quelle(s) explication(s) ?

Nous allons maintenant reprendre les exemples cités pour nous diriger vers des pistes d'explication. Nous avons évoqué ci-dessus le fait qu'il y avait, de fait, au moins plusieurs chemins ouverts pour l'explication de ces cas. Ces pistes en fait peuvent à la fois toucher la question de la valeur de *in*, et/ou de la présence (ou non) d'un certain degré de figement qui toucherait ce type d'emplois.

2.1. Hypothèses / postulats de départ envisageables.

Plusieurs hypothèses générales peuvent être formulées au vu des exemples cités antérieurement, et des analyses existantes de la polysémie des prépositions, du figement, de l'analogie.

Pour la valeur de *in*, ce qui est considéré est la valeur de *in* spécifiquement dans ces emplois, mais l'analyse de cette valeur ne peut se faire qu'en lien avec la polysémie; la question est particulièrement complexe en ce qui concerne les prépositions, dont on sait qu'il s'agit d'une catégorie éminemment touchée par la multiplicité des emplois. On peut d'ailleurs se demander s'il s'agit de sens, d'effets contextuels... (cf. «emplois»); la question se pose également de savoir si les prépositions ont bien même toujours un sens, ou s'il existe des emplois «incolores» ou sémantiquement vides (pour une discussion, cf. Cadiot, 1997a et b). Pour les cas qui nous intéressent, il semblerait qu'il est possible de proposer l'une des trois hypothèses suivantes:

music, and there were girls dancing - I was not expecting that. I felt kind of bad for some of the dancers, because it was pretty cold. I was in a scarf and they were in bikinis."

A. Il faut garder une analyse de type «inclusion» pour *in*. L'existence de ces schémas est à expliquer par des variations permises autour de ce schéma: par la présence de métonymie, notamment. On aurait ici une approche rappelant notamment celles que l'on trouve notamment en linguistique cognitive (avec des différences entre elles et des nuances à apporter), cf. (en partie) Vandeloise (1984), Tyler et Evans (2003), Evans (2010).

B. Il faut, ou du moins il est possible de garder une analyse de type «inclusion» pour ce schéma (vs. forcément pour tous les emplois de *in*). Il faut cependant la moduler pour rendre compte de ces emplois et au moins discuter de ce que l'on entend par «inclusion». On retrouve ici certaines questions évoquées dans Vandeloise (1984) – voir discussion ci-dessous, ou Herkovits(1986).

C. Il ne faut pas garder pour ces emplois une analyse de type «inclusion». Il peut y avoir deux façons différentes, voire opposées, de considérer cette option:

C1) il ne faut pas poser une analyse en termes d'inclusion car l'inclusion ne caractérise ni ces emplois, ni *in* en général; faire un lien entre *in* et l'inclusion est insuffisant, généralement. Les valeurs des prépositions sont de toutes façons plus abstraites et ne correspondent pas à un (prétendu) sens «premier» spatial (Franckel et Paillard (2007), Dufaye (2007), (2010); discussion de la primarité du spatial – et réaffirmation de celle-ci – dans Groussier (1997))

C2) il ne faut pas poser une analyse en termes d'inclusion parce qu'il s'agit de chaînes figées ou relativement figées pour lesquelles la question du sens de la préposition ne se pose plus (désémantisation à l'œuvre dans la phraséologie, et ici désémantisation de la préposition).

Pour le figement, s'ouvrent également (au moins) deux options⁸:

A. Il faut considérer ici que l'on a affaire à une forme de (semi-) figement, il y a alignement sur un schéma prototypique qui s'est figé sans que l'on repasse par la valeur de *in* (ce qui ne nie pas la valeur de *in*, mais la rend inopérante pour le choix de l'application, ou l'extension, de la construction);

B. Il y a bien une forme de semi-figement, ou une régularité, mais celle-ci doit être couplée à des considérations sur la valeur de *in* et sur les valeurs émergeant dans le cadre de ce type de contextes.

⁸ L'option d'un patron fermé et non-modifiable n'est d'emblée pas retenue, les exemples cités montrant bien qu'au plus, on a affaire à un schéma semi-ouvert.

Nous allons proposer une analyse qui combine le (semi-)figement, une présence maintenue d'un certain sémantisme pour *in*, et qui laisse une place à une analogie motivée par des critères fonctionnels.

2.2. A la croisée des chemins entre figement, analogie, polysémie (et métonymie).

L'analyse des exemples proposés ci-dessus peut y gagner si l'on associe les questions de la polysémie, du figement, de l'analogie, et que l'on reconnaît l'existence de divers niveaux en jeu; l'existence des emplois cités ci-dessus pourrait, en effet, s'avérer être polymotivée. On peut reconnaître un probable lien de départ avec la dimension d'inclusion, que nous ne posons pas ici comme une dimension fondamentale, voire «invariante» (au sens où elle serait toujours là; l'argument ne tient pas longtemps), mais comme une dimension que l'on retrouve dans d'autres emplois; on constate que *in* peut être employé lorsqu'un repéré est situé à l'intérieur d'un repère, et pour le cas des vêtements, il semble vain de vouloir nier qu'il y a un rapport possible d'enveloppement entre ceux-ci, repérés, et le corps humain, repère. C'est d'ailleurs pour cela que ces exemples peuvent sembler non-problématiques au départ.

Il semble cependant nécessaire de s'interroger sur ce que l'on entend par «inclusion». Des analyses énonciatives ont proposé un lien avec l'«intérieur» (cf. Dufaye, 2007, 2010) – i.e., quelque chose se situe dans les limites d'un espace formé autre chose, dans un repère fermé, c'est-à-dire borné (cf. emplois également temporels de *in*). Les linguistes cognitivistes, notamment anglophones, ont par ailleurs repris une idée proposée au départ dans le travail fondateur de Vandeloise (1986) que «l'inclusion» n'est pas un rapport de type fondamentalement spatial, mais avant tout fonctionnel. Vandeloise a fait remarquer dès 1986 que l'on pouvait avoir des emplois de *dans* en français sans qu'il y ait inclusion véritable au sens spatial du terme; l'inclusion est partielle, voire très partielle, et les limites de l'espace occupé par le repéré dépassent de loin celles du repère. Ainsi, pour reprendre deux de ses exemples célèbres, peut-on dire que *L'ampoule est dans la douille*, *La poire est dans le saladier*, et que *La plante est dans le pot*, alors que dans les deux cas la portion du repéré effectivement contenue dans le repère est très réduite:

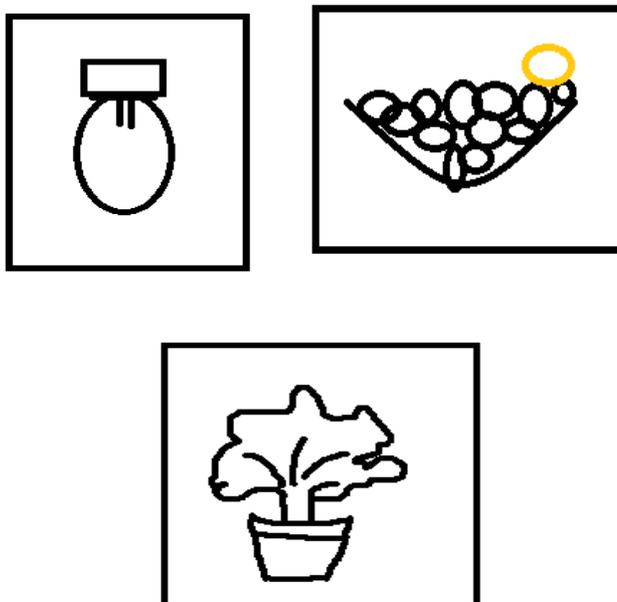


Figure 1. A. *L'ampoule est dans la douille;*

B. *La poire est dans le saladier;* C. *La plante est dans le pot.*

Dans une étude visant à décrire les emplois «non spatiaux» de *in*, dont nous ne reprenons ici que la formulation à suivre, Evans (2010) pose la présence de «location with security» pour *in*, i.e. la position relative du repère fait que celui-ci a la capacité de maintenir le repéré en place (même exemple de *The bulb is in the socket*). Ce qui importe, c'est que l'ampoule soit maintenue par la douille; elle ne peut pas bouger, et en sortir. Le fait que l'on ait une «inclusion» très minimale entre les chaussures et le corps humain n'est donc pas forcément une spécificité du type de cas qui nous intéresse: il s'agit de possibilités qui existent par ailleurs pour d'autres configurations qui passent généralement (aussi) inaperçues. Ces emplois ne sont pas perçus comme «déviant», ou stylistiquement marqués par exemple.

Si le critère fonctionnel semble intéressant, il semble impossible d'importer les considérations de type «location with security» pour les exemples que nous citons. Si, éventuellement, pour les chaussures, on peut considérer qu'elles contribuent au maintien et à la protection du

corps humain envisagé généralement, il semble plus difficile de maintenir une caractérisation de type «location with security» avec *in a wig*; il n'y a pas d'enjeu fonctionnel qui soit comparable avec celui que l'on trouve avec l'ampoule et la douille. Cependant, la piste fonctionnelle semble intéressante à creuser: cette équivalence fonctionnelle conduirait à avoir la même construction pour un ensemble de cas, et en construirait également ses limites. Le fait de constituer un vêtement, ou une parure qui puisse à soi seule constituer une tenue possible semble pouvoir régler le recours à l'emploi de «*be in a* + vêtement/ accessoire». La dimension qualitative, évoquée ci-dessus par exemple pour l'exemples certes discutable de la ceinture de judo, en témoigne: il faut qu'il y ait une certaine pertinence, une certaine saillance, de l'accessoire pour que celui-ci puisse être employé dans cette construction. La construction devient davantage acceptable dans le cas de coordination non pas parce qu'on augmente mathématiquement la surface de couverture (cf. les chaussures sont acceptées de toute façon, malgré leur degré de couverture moindre), mais aussi et surtout parce que l'on construit alors ce qui peut constituer une tenue – un ensemble d'éléments, qui, regroupés, constituent un mode d'habillement. De la même manière, on expliquerait ainsi le fait que l'on a tendance par défaut à penser que la personne ne porte *que* tel ou tel accessoire lorsque l'on utilise la structure pour un accessoire qui n'y est pas nécessairement inclus; l'inclusion à la construction fait de ce qui suit par défaut plutôt un type de tenue, et c'est ce que l'on chercherait à retrouver en l'absence d'indices autres permettant d'interpréter la suite de mots rencontrée.

Les limites de la construction seraient donc corrélées à des représentations culturelles, de ce qui constitue une *tenue*, ou non, et donc, *in fine*, donc, de ce qui constitue un *mode d'habillement* (dimension qualitative). On peut donc éventuellement considérer que l'on retrouve des questions de prototypie au sens évoqué par E. Rosch, mais de prototypie «culturelle», du type que ce qui est évoqué pour, par exemple, les fruits et les légumes ou les oiseaux (cf. entre autres Cruse, 2004). Pour ce qui est directement associé à la catégorie (ici, les pantalons, les manteaux, les robes...), la construction s'emploie sans problème. Elle a peut-être au départ été motivée par des questions d'«inclusion» et de couverture, mais c'est l'alignement sur la catégorie associée à la structure qui permet (aussi) l'inclusion à la construction. Pour ce qui est moins directement associé ou associable à la catégorie (certains accessoires, ou vêtements non-prototypiques), l'inclusion dépendra de la question de savoir dans quelle mesure ils y sont associables, et ceci se fera en fonction

de l'association acceptée ou non entre cet élément et le fait de constituer un «vêtement» éventuel, et, donc, un type de tenue. On peut penser que l'emploi pour les cas les moins sujets à consensus pourrait être sujet à variation.

On reviendra alors sur le fait que nous avons limité notre problématique à des cas qui utilisent le GP introduit par *in* avec une fonction qui serait prédicative (plutôt, donc, que locative), le GP peut être considéré comme un attribut du sujet dans une structure copulative en *be*. Ceci, tout autant que le recours à *in*, peut jouer en faveur de la mise en place de tels effets de sens. En effet, en utilisant le GP de manière prédicative, on qualifie directement le sujet; il faut donc que la caractérisation apportée dans l'attribut soit de nature à définir, ou à identifier, le sujet. Il s'agit donc d'une structure qui ne s'appuie pas uniquement sur un choix prépositionnel, mais qui se construirait plus globalement en combinant plusieurs types de facteurs.

On aurait donc affaire à une construction polymotivée, fonctionnelle, réglée au niveau d'un ensemble mais (du moins au départ) à partir des éléments qui la constituent. On notera que ceci ne *nie* pas la possibilité de recours à la métonymie par ailleurs⁹, mais en limite la portée. Lorsque l'on dit *She is in a coat*, c'est le corps qui est enveloppé dans un manteau: *she* est donc potentiellement «mis pour» une partie de *she*, sa partie physique. Cependant, dans la mesure où la dimension qualitative de la construction a été évoquée, puisque la tenue «définit», et qualifie, le sujet, on peut penser qu'il n'y a pas nécessairement dichotomie entre le corporel et ce qui relève de l'ordre de l'«identité du sujet»; la différence n'est pas faite entre l'humain en tant qu'entité corporelle et en tant qu'individu. En revanche, pour *heels*, la synecdoque est semi-lexicalisée; *heels* est une façon de faire référence à des chaussures à talons, et l'emploi de *heels* «pour» *shoes* ne relève pas de l'emploi de cette structure mais de la possibilité existant par ailleurs de faire référence à l'ensemble par une partie. D'autre part, il est tout à fait envisageable de faire rentrer cette construction dans des énoncés dans lesquels il est fait recours par ailleurs à une métonymie, par exemple dans:

(23) 'Are you all right, Milligan?' said the face in the hat.

(S. Milligan, «Puckoon», 1963)

où le recours à la métonymie ne dépendrait pas directement de la construction. Et encore une fois, il pourrait en fait ne pas vraiment s'agir

⁹ Celle-ci pouvant être évoquée à elle seule pour expliquer *She was in heels* (double métonymie: *she* «mis pour» le corps, et *heels* «mis pour» *shoes*).

d'une métonymie: l'homme au chapeau est visuellement restreint à un visage, c'est ce qui permet d'y faire référence ainsi. On crée alors un énoncé où il n'y a plus d'inclusion du tout, un visage n'étant pas dans un chapeau; nous suggérerons que l'on aurait une conflation entre la structure que nous évoquons et l'effet visuel qui est retranscrit par le choix de faire référence au seul visage de l'homme. Ceci conduit à un énoncé dans lequel *in* semble ne plus avoir aucune de ses dimensions dites «habituelles», mais ceci est dû à une conflation entre un schéma existant de l'anglais («be in a X») et la volonté de reconstitution d'une impression visuelle: l'homme est réduit à un visage, et est identifié uniquement par celui-ci.

3. Un type particulier d'analogie fonctionnelle ?

Le type d'analogie qui serait à l'œuvre dans le cas évoqué serait donc de type fonctionnel: c'est un alignement sur un type de rapport entre un repère et un repéré qui serait en jeu, ce rapport étant construit par l'ensemble des éléments constituant la construction pris conjointement. On pourrait ainsi résumer les propositions faites ci-dessus:

Il y a bien *analogie*, dans la mesure où des éléments qui font partie d'un même ensemble culturel se mettent à fonctionner de la même manière;

Cette analogie se fait cependant, donc, sur des critères fonctionnels, en venant s'appuyer sur la construction (dynamique¹⁰) d'une catégorie (vêtements/ accessoires), voire même, d'une construction qualitative liée à cette catégorie, celle de «tenue»;

On peut assimiler la présence de l'analogie à la présence d'un certain degré de figement; on peut cependant considérer que si l'on a affaire à une forme de construction, de schéma, existant dans la langue, celui-ci reste d'une part, en partie motivé et remotivable, et le recours à celui-ci n'est pas désémantisé;

Pour ce qui est de la polysémie, la question générale de savoir si les prépositions ont un sens abstrait ou des séries de sens reste posée, mais ce que ce type d'exemple montre est que la question du sémantisme et/ou simplement de l'emploi semble pouvoir se régler non seulement au niveau général mais (aussi) au niveau d'îlots, qui ne sont pas nécessairement des

¹⁰ La catégorisation n'est pas figée; s'il y a des éléments dont l'appartenance est moins discutable que d'autres, elle peut aussi être fluide (cf. modes, etc.), variée (perception différente selon les locuteurs), et négociée en discours.

niveaux d'analyse plus simples, mais au contraire, peuvent relever à la fois de plusieurs contraintes, et donc avoir une dimension polymotivée, comme nous le mentionnions plus haut.

4. Conclusion: apport du type d'exemple discuté au débat sur les liens entre figement, analogie et polysémie.

Il semble donc que l'exemple choisi illustre de façon conjointe les questions de (semi-) figement, d'analogie, tout en interrogeant également la polysémie des prépositions; il permet, notamment, d'évoquer ces divers phénomènes ensemble et de réfléchir sur leur éventuelle interaction. Nous espérons avoir montré comment les phénomènes d'analogie pourraient jouer un rôle dans le type de cas évoqué: il peut y avoir analogie sans qu'il y ait figement au sens fort ou nécessairement copie d'un modèle; et l'analogie peut jouer au niveau culturel aussi bien qu'au niveau de l'imitation d'une structure morphologique et/ou syntaxique, sans que les deux types d'analogie soient forcément exactement du même type. Nous terminerons avec une ouverture sur des remarques contrastives, à la fois internes à chacune des langues, et d'une langue à l'autre: le travail doit être prolongé d'une part avec l'analyse de l'opposition avec l'emploi de *wear*, en anglais, et *porter*, en français, qui existent dans les deux langues mais ne sont pas employés de la même manière (puisque *porter* peut venir prendre la place de la construction que nous avons évoquée ici). D'autre part, l'analyse des limites d'emploi différentes avec le français doit être poursuivie; à titre d'hypothèse provisoire, il semblerait en effet que la construction «être en X» en français ait des caractéristiques proches, mais que seules des tenues correspondant plus strictement à des types culturels reconnus comme tels (*en smoking*, *en robe...*) entrent dans ce schéma, tandis qu'en anglais, tout ce qui peut être considéré comme un mode d'habillement est licite. Ceci devra faire l'objet de futures analyses.

Références.

- Cadiot P. (1997a) *Les Prépositions abstraites du français*, Paris, A. Colin.
Cadiot P. (1997b) "Les paramètres de la notion de préposition incolore". *Faits de Langues* n°9, (num. sp. Morel, M.A. [dir.] *La préposition: une catégorie accessoire?* Paris: Ophrys)¹¹, 127-134.

¹¹ http://www.persee.fr/issue/flang_1244-5460_1997_num_5_9

- Dufaye, L. (2007) "Localisation spatiale et temporelle avec IN, ON et AT". Dans Claude Delmas (dir.), *Complétude, cognition, construction linguistique* (p. 99-109). Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Dufaye L. (2010) "I wrote this article in the space of a week. IN et SINCE/FOR: analyse topologique des emplois temporels". *Faits de Langues, Espace-Temps anglais: Points de vue* (p. 187-197). Paris: Ophrys.
- Evans V. (2010) "From the spatial to the non-spatial: the 'state' lexical concepts of *in*, *on* and *at*". Dans V. Evans & P. Chilton (dir.), *Language, Cognition and Space: The State of the Art and New Directions* (p. 215-248). Edimbourg: Equinox.
- Groussier M.-L. (1997) "Prépositions et primarité du spatial: de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales". *Faits de Langues* n°9 (num. sp. Morel, M.A. [dir.] *La préposition: une catégorie accessoire?* Paris: Ophrys), 221-234.
- Herkovits A. (1986) *Language and Spatial Cognition: An Interdisciplinary Study of the Prepositions in English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Franckel J.-J. et Paillard D. (2007) *Grammaire des prépositions, Tome 1*. Paris: Ophrys.
- Tyler V., Evans V. (2003) *The Semantics of English Prepositions: Spatial Scenes, Embodied Meaning, and Cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vandeloise C. (1986) *L'Espace en français: sémantique des prépositions spatiales*. Paris: Seuil.

CHAUVIN, Catherine,
Université de Lorraine
<catherine.chauvin@univ-lorraine.fr>